

Ragueneau, Jean Le Sueur, escuyer, prêtre et curé de St-Sauveur, Guillaume Vignal, prêtre, chapelain des Ursulines, Jean Le Bé, prêtre, chapelain des Hospitalières.

Enfin le 29 avril 1657, Jean Bourdon dictait son testament, dans lequel il fait allusion, à plusieurs reprises, au voyage qu'il va entreprendre.

Ces simples documents ne démontrent-ils pas le soin que prenait Jean Bourdon de régler ses affaires avant son départ pour ce long voyage ?

Et ne doit-on pas croire qu'il en eut fait autant s'il eut entrepris cette expédition en 1656 ? Pourtant le greffe de 1656 ne mentionne aucun acte de cette nature.

Bourdon partit donc le 2 mai 1657 pour la mer du Nord. Se rendit-il à sa destination ? Nous ne le croyons pas.

Voici ce que dit le *Journal des Jésuites* sous la date du 11 août 1657 : (1)

“A dix heures du soir, arriva devant Québec M. Bourdon de son voyage du Nord. Deux hurons qu'il avait mené furent tués par les sauvages et un français blessé.”

La *Relation* de la même année donne un peu plus de détails :

“Le 11 (août 1657), parut la barque de M. Bourdon, lequel étant descendu sur le grand fleuve du côté du nord vogua jusqu'au 55e dégré, où il rencontra un grand banc de glaces, qui le fit remonter, ayant perdu deux hurons qu'il avait pris pour guide. Les esquimaux sauvages du nord les massacrèrent, et blessèrent un français de trois coups de flèches et d'un coup de couteau.”

En lisant le *Journal*, on pourrait croire que Bourdon s'est rendu à la mer du Nord. C'est une note écrite évidemment le jour même de l'arrivée à Québec. Mais la *Relation*, écrite avec plus de soin et après plus amples renseignements, dit expressément qu'il ne se rendit qu'au 55e dégré, soit à Kibokok, non loin de l'embouchure de la rivière Ashwanipé. Il aurait fallu franchir cinq degrés encore pour atteindre le détroit.

(1) Première édition, page 218.